

Le jugement en appel est pour le 4 juin, soyons nombreux !

Sud Culture Solidaires vous a régulièrement informé du procès intenté par la CFDT contre Michel, fondateur et directeur artistique de la Compagnie Jolie Môme et Ludovic, membre du webmedia alternatif.

Pour le pourquoi, le comment, les récapitulatifs, voir la rubrique « Si j'avais su j'y serais allé » du site de la Compagnie Jolie Môme.

Le jugement en appel se déroulera le 4 juin 2010 à 13h à la cour d'appel du Palais de Justice de Paris, M° Cité. Il est important d'assister nombreux à cette audience.

En attendant, nous vous invitons à aller voir « WANTED, Le Procès-Spectacle » que la Compagnie Jolie Môme jouera du 13 au 16 mai 2010 à La Belle Etoile, à Saint-Denis (93). Pour plus d'infos [suivez ce lien](#).